

Paix pour le Peuple sahraoui

Intergroupe parlementaire

Bruxelles, le 27 janvier 2004

**A Monsieur Kofi ANNAN,
Secrétaire Général des Nations Unies.**

Concerne : Sahara Occidental

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous saisissons l'occasion de votre visite à Bruxelles ce 29 janvier 2004 pour vous adresser en ce début d'année, nos vœux les plus sincères pour vous-même, votre famille ainsi que pour le devenir de l'ONU dont vous assurez la plus haute responsabilité.

Dans le même temps, nous voulons vous faire part de nos préoccupations et vous exprimer notre soutien en ce qui concerne la mise en œuvre du « Plan de paix pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental ».

Nous vous appelons, conformément à la résolution AG 1514 des Nations unies, à soutenir le processus de décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie de l'Afrique, et à mettre fin à l'occupation territoriale par le Maroc du Sahara occidental. Nous nous réjouissons du processus de libération des prisonniers de guerre marocains détenus par le Front Polisario et vous appelons à presser le Maroc de libérer les détenus sahraouis et à donner des nouvelles des disparus Sahraoui dans les territoires occupés.

Nous voulons également vous alerter au sujet de la situation alimentaire dans les campements de réfugiés sahraouis dans la région de Tin Douf en Algérie. L'ONU doit appeler la communauté internationale via le UNACR et la PAM à contribuer plus activement aux besoins alimentaires des réfugiés sahraouis.

Enfin, nous sommes préoccupés par la préservation des ressources naturelles du Sahara occidental car celles-ci font aujourd'hui l'objet de pillages par les forces d'occupation marocaine.

En vous remerciant pour l'attention particulière que vous accorderez à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de notre parfaite considération.

Christiane VIENNE
Sénatrice
Présidente de l'Intergroupe

Jacinta DE ROECK
Sénatrice
Vice-Présidente de l'Intergroupe

Pierre GALAND
Sénateur
Président EUCOCO

Contact :
Secrétariat C. Vienne, Sénatrice
tel. 02 501 77 13
fax 02 501 79 12
vienne@senators.senate.be